



8, rue de la Savonnerie 76000 Rouen tel. : 02 35 72 62 99

Visitez le site : <http://www.solidaires76.fr/>



Retrait total de la loi travail

Depuis le début de la mobilisation, le 9 mars, il y a eu des centaines de milliers de manifestants et de manifestantes, des centaines de rassemblements dans les villes, un grand nombre d'entreprises touchées par des arrêts de travail, des chiffres de grève significatifs dans plusieurs secteurs... Notre mouvement qui regroupe des jeunes à l'école et à l'université, des chômeur-euses, des salarié-es, des retraité-es a pris de l'ampleur. Au-delà des manifestations, ce sont des assemblées générales interprofessionnelles qui se sont tenues dans de nombreuses villes, des débats à l'occasion des « nuits debout », des actions de blocage. Le gouvernement ne pourra compter ni sur les vacances, ni sur le mauvais temps pour limiter tout cela.

Un mouvement populaire !

Notre mouvement est majoritaire dans la population : la loi travail est massivement rejetée. La preuve, ce sont les remous dans les syndicats qui ont décidé d'accompagner le gouvernement, mais aussi dans la classe politique ou parmi les économistes qui sont nombreux à s'exprimer pour dire que la loi travail va aggraver la situation des salarié-es et les inégalités sociales.

Gattaz, El Khomri et les PME...

Dans le même temps, accompagnée des déclarations de Gattaz, la ministre du travail El Khomri annonce qu'elle est prête à revoir encore l'assouplissement des règles de licenciement pour les petites entreprises. Les salarié-es et le code du travail ne sont pas responsables des difficultés des PME !

Ce sont les grands groupes qui imposent leurs chaînes de sous-traitance et font des profits colossaux en minimisant les risques. Et par l'évasion et l'optimisation fiscales, ils se débrouillent pour payer moins d'impôts que les PME...

Le gouvernement manœuvre...

Le gouvernement tente à nouveau de faire des propositions à certaines des organisations étudiantes et lycéennes car il veut faire retomber les grèves et manifestations. Cela tout en réprimant sévèrement certaines actions.

Halte à la répression

Interventions musclées, intimidations, arrestations arbitraires et détentions, agressions, utilisation des matraques, canons à eau... c'est le triste tableau de l'utilisation de la police par ce gouvernement à l'occasion de nos mobilisations. Les premiers et premières touchés sont les jeunes, mais des militants syndicaux sont aussi victimes de l'action du gouvernement. On se demande s'il perd le sens de la mesure, ou s'il est débordé par l'état d'urgence qu'il a créé.

Nous sommes toutes et tous dans la rue parce que le gouvernement fait comme si on avait mal compris, et répète que plus de licenciements permettra plus d'emplois... la répression ne nous arrêtera pas.

On continue...

L'addition de chacune de nos actions, de chaque personne dans la grève et dans la rue, de chaque jour de mobilisation doit faire exploser le compteur et obtenir le retrait de la loi travail.

Les moyens d'action sont nombreux et divers : les manifestations, les grèves, les actions de blocage, les initiatives de base de mobilisation citoyennes (comme les nuits debout, les nuits rouges...). Tous ces moyens doivent être utilisés pour renforcer la participation la plus nombreuse et contribuer à bloquer l'économie pour élargir le rapport de forces, construire la grève générale reconductible.

Toutes et tous en manifestation le samedi 9 avril à Rouen à 14h30 Cours Clémenceau.

L'Union Syndicale Solidaires 76 soutient toutes les initiatives « Nuit Debout » le soir du 9 avril et appelle ses adhérents à y participer.

Ce que nous voulons :

- > L'encadrement et la limitation stricte de l'embauche de stagiaires, apprenti-es dans les entreprises (nombre et position dans les services, encadrement...).
- > De vrais emplois choisis avec des conventions collectives protectrices.
- > De vraies formations assurant une qualification.
- > De vrais salaires y compris pour les stagiaires, apprenti-es...
- > Des créations d'emplois pour les associations qui sont présentes dans les quartiers.
- > Des créations d'emplois dans les services publics qui assurent la solidarité dans notre société: transports, éducation, santé, culture...
- > Des créations d'emplois et des filières de formation pour la transition écologique dans l'industrie et l'agriculture.
- > Un statut qui assure la continuité totale des droits des salarié-es qu'ils soient ou non dans l'emploi.
- > La réduction du temps de travail à 32 heures sans perte de salaire pour permettre des embauches et donner du temps pour vivre.